



Déclaration de la République du Congo sur le rapport national de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la République du Bélarus.

Monsieur le Président,

La délégation de la République du Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République du Bélarus et la félicite pour la présentation de son rapport national.

La délégation de la République du Congo note avec satisfaction la mise en œuvre du cadre réglementaire et institutionnel de la promotion et de la protection des droits de l'homme, ainsi que l'adhésion du Bélarus à certains instruments internationaux.

Cependant, nous constatons que certaines Conventions internationales relatives à la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ne figurent pas encore dans les dispositions législatives nationales. Il convient de prendre en compte cette préoccupation qui représente à tous égards une réalité indéniable.

Nous exhortons le Bélarus à mettre en place une institution nationale de promotion et de protection des droits de l'homme, qui devrait contribuer à l'élimination de toutes les formes de discrimination, plus particulièrement à l'égard des femmes, des enfants et de garantir les droits des personnes handicapées.

Progressivement, le Bélarus améliore son dispositif législatif et réglementaire, en conformité avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. La politique publique en matière d'emploi sans distinction fondée sur le sexe, la race la religion et l'opinion politique, illustre les mesures mises en place, y compris la protection des droits des travailleurs prévue par l'OIT.

A cet effet, nous apprécions l'engagement du Bélarus visant à renforcer sa collaboration avec le mécanisme de protection des droits de l'homme des Nations Unis, et lui recommandons:

- D'adhérer au protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants ;
- De ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Je vous remercie.